

Torcé-en-Vallée

JANVIER 2020 - N° 37





Le mot du Maire

En cette période préélectorale la loi m'interdit de dresser le bilan de cette mandature qui va s'achever en Mars 2020. Aussi je me bornerai à énumérer les actions réalisées cette année ou qui ne sont pas encore réalisées faute de temps.

Nous avons, cette année, procédé au remplacement de tous les candélabres boules qui équipaient la rue des Vergers et la rue du champ de

la pierre car ceux-ci, n'étant plus aux normes en vigueur, nous empêchaient toute réparation éventuellement nécessaire.

De plus j'ai enfin obtenu du Président du Conseil Départemental l'autorisation de limiter la vitesse de la route de Francourt à 70 km/h ce qui contribue à améliorer la sécurité de tous les riverains.

Parmi les projets inscrits au budget 2019, et non réalisés à ce jour, citons pour commencer l'amélioration de la sécurité et la réfection des trottoirs de la rue des Rosiers. Cette opération qui va débiter prochainement va se dérouler en trois temps : tout d'abord le remplacement de la canalisation d'eau potable par le syndicat d'eau de la Vive Parence, puis viendra ensuite la pose d'une canalisation d'assainissement afin de transformer partiellement notre réseau unitaire (où toutes les eaux sont mélangées eaux usées et eaux pluviales) en un réseau séparatif qui comporte une canalisation dédiée aux seules eaux pluviales. Le but étant évidemment de ne pas faire transiter ces eaux par la station d'épuration. Enfin troisième temps, l'élargissement d'un trottoir et la réfection de toutes les bordures, suivi du goudronnage des deux trottoirs avec création d'une plateforme de ralentissement au croisement du chemin de l'Ogerie. Nous avons obtenu pour cette troisième phase une subvention d'environ 25% du montant des travaux.

Autre projet inscrit au budget : le remplacement de la pompe à chaleur de l'école qui n'a jamais donné satisfaction par une chaufferie à bois granule. A partir de cet équipement, nous étudions la possibilité de chauffer également l'ancien presbytère et la Mairie. Nous avons d'ores et déjà obtenu une subvention de 30% au titre du Contrat de Territoire géré par le Perche Sarthois et nous avons sollicité l'ADEME qui devrait aussi nous accorder une subvention que j'espère au moins à hauteur de 17%. Avec ce changement de source d'énergie cet investissement devrait être rentabilisé dans dix ans.

Pour terminer, notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en phase terminale. L'enquête publique se déroule actuellement sur tout le territoire du Gesnois Bilurien. Vous pouvez consulter en Mairie tous les documents qui s'y rapportent et un registre de vos observations est à votre disposition jusqu'au 24 Janvier.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020.

Le Maire,
Yves GICQUEL

Sommaire

Le mot du maire	2
Affaires générales / Budget....	3-7
Conseil Municipal.....	8
Service Enfance Jeunesse ...	9-10
Infos diverses	11-14
La compagnie de Sapeurs ..	15-17
Les artisans.....	18
Les nouveaux commerçants	19-20
Les associations	21-27
Infos utiles.....	28-31
Calendrier	32

Affaires Générales

« *Aucun de nous en agissant seul, ne peut atteindre le succès.* »

Nelson Mandela

C'est donc entourée et soutenue par toute l'équipe municipale, qu'ensemble, nous avons mené à bien les projets décidés par le Conseil municipal.

Cette année, deux nouveaux agents ont intégré notre équipe ! Dans un premier temps, Eline PÉCOT aux côtés d'Amandine GUILLET et Coraline LECOMTE, au service de surveillance du restaurant scolaire, en remplacement d'un agent qui a souhaité reprendre ses études. Puis Jean-Jacques OMET est devenu un renfort précieux au service technique.

Marie VIRLOUVET, a réinvesti son poste après son congé maternité en août dernier, remplacée par Maryon QUAGGIO, qui a énormément travaillé en collaboration avec Romuald LARDEUX pour l'arrivée de la Fibre. Vous avez aussi rencontré Maryon en début d'année, à la Poste et au Syndicat de la Région de la Vive Parente en remplacement de Karelle GUILLET, tout comme Marie, pour un heureux évènement.

Au service Technique, Romuald LARDEUX, agent de maîtrise est chargé de missions et de travaux techniques comportant notamment, le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie. Il encadre et organise, entre autres, le travail de cinq agents au service des bâtiments, Lynda FONTAINE et Cindy LOCHET et à la voirie Vincent CLAVREUL, Paul

LEMERCIER et Jean-Jacques OMET. A sa charge tout le suivi des travaux sur la collectivité.

Grande nouveauté au restaurant scolaire: l'obligation d'un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines. Il s'agit de la loi « EGalim » du 30 octobre 2018, qui impose aux collectivités de servir au moins un repas végétarien par semaine dans les restaurants scolaires. La loi est entrée en vigueur depuis le 1er novembre dernier, Jocelyne COME et Cindy LOCHET mettent tout en œuvre pour composer le menu avec cette nouvelle législation en essayant de maintenir le coût de revient et de faire plaisir aux enfants.

Laurence ALLICHON, Cloé PUPIN évoluent désormais au sein de deux classes de maternelle, elles assistent les professeurs des écoles dans leurs activités, elles ont à cœur de tout mettre en place afin que les enfants soient reçus dans les meilleures conditions.

Je remercie sincèrement tous les agents pour leur investissement quotidien au sein de la commune, ainsi que pour leur conscience professionnelle dont ils font preuve chaque jour.

Toute l'équipe vous envoie ses meilleurs vœux pour 2020.
Aurélié POUPARD
Secrétaire Générale.

Budget

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune : <http://torceenvallee.fr/>.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31

décembre de l'année civile.

Le budget 2019 a été voté le 9 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les populations légales millésimées 2016 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

POPULATIONS LEGALES	2006	2011	2016
Population municipale	1107	1307	1397
Population comptée à part	6	15	10
Population totale	1113	1322	1407

Sources : Insee, RP2016 (géographie au 01/01/2018), RP2011 (géographie au 01/01/2013) et RP2006 (géographie au 01/01/2008).

En 10 ans la population torcéenne a augmenté de 26,42 %

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, location salle Cérès, vente de concession, loyer...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 1 608 359 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 25 % des dépenses de fonctionnement de la ville contre 40 % en 2018.

Cette différence est due majoritairement au transfert de compétence du service enfance et jeunesse à la communauté de communes du pays du gesnois bilurien ou à des départs non remplacés. Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 1 608 359 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Pour cette année l'autofinancement s'élève à 380 974 euros

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Elle constitue le pivot des relations financières entre l'État et les collectivités locales. En 2014, son montant s'établit à 40,1 milliards d'euros.

Il conviendrait toutefois de parler « des DGF » plutôt que de « la DGF ». Au total, elle comporte en effet 12 dotations (4 pour les communes, 2 pour les EPCI, 4 pour les départements et 2 pour les régions) qui se déclinent elles-mêmes en plusieurs parts ou fractions.

Les Dotations Globales de Fonctionnement pour la commune de Torcé-en-Vallée :

Année	2016	2017	2018	2019
Dotation Forfaitaire (DF)	106 671	97 219	93 316	94 456
Dotation de solidarité rurale « péréquation » (DSR P)	31 678	31 678	33 097	33 123
Dotation de solidarité cible (DSR C)	24 712	37 057	41 757	43 273
Dotation nationale de péréquation (DNP)	73 206	75 607	79 222	73 438
Total : Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	236 267	241 561	247 392	244 290

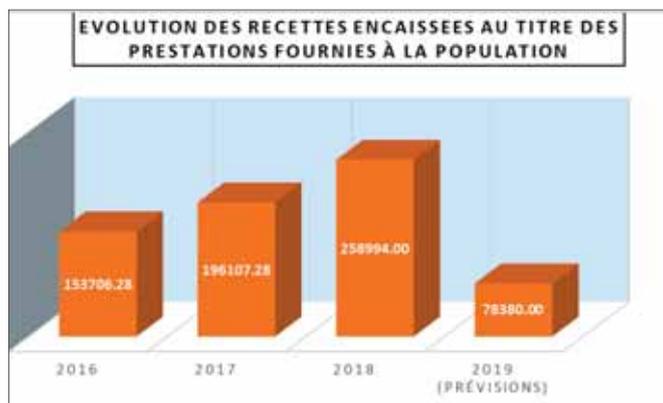
Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- les impôts locaux (521 255 € en 2016, 533 457 € en 2017, 526 542 € en 2018, et en 2019 une prévision de 547 971 €)

- les dotations versées par l'Etat

- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : location salle Cérès, loyers perçus, restaurants scolaires, Agence Postale...





Les prévisions de recettes en 2019 ont diminué suite à la reprise du service enfance et jeunesse par la communauté de communes. Désormais c'est la communauté de commune qui facture et perçoit les recettes des services périscolaires, Centre de Loisirs et Temps d'accueil Périscolaire (TAP).

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement budget primitif 2019 :

DEPENSES en €		RECETTES en €	
011 - Charges à caractère général	399 450,00	013 - Atténuations de charges	15 000,00
012 - Charges de personnel	510 735,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	74 380,00
014 - Atténuations des produits	99 780,00	73 - impôts et Taxes	619 061,00
65 - Autres Charges de la gestion courante	122 920,00	74 - Dotations, subventions et participations	299 794,00
66 - Charges financières	55 000,00	72 - Autre Produits de gestion courante	30 998,28
67 - charges exceptionnelles	1 500,00		
022 - Dépenses imprévues	38 000,00		
Total	1 227 385,00	Total	1 039 233,28
023 - Virement à la section d'investissement	380 974,00	R002 Résultat reporté	569 125,72
Total des charges de fonctionnement	1 608 359,00	Total des recettes de fonctionnement	1 608 359,00

Les Dépenses Générales (Chapitre 011) : elles regroupent les achats d'eau, d'électricité, de téléphonie, de fournitures et de petits matériels, l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, l'alimentation pour le restaurant scolaire, les primes d'assurance, les honoraires, les cérémonies et les animations.

Les Dépenses de personnel (Chapitre 012) : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel et la médecine du travail.

Atténuation des produits (Chapitre 014) : Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, en application du point 2.1 de l'article 78 de la loi no 2009-1673.

Les charges de gestion courante (Chapitre 65) sont composées des indemnités versées aux élus, la formation, la contribution versée au service incendie, la contribution versée au Centre Social LARES de Montfort le Gesnois, les subventions de fonctionnement versées aux associations entre autres.

Les charges financières (Chapitre 66) sont les intérêts des emprunts contactés.

Les amortissements et les provisions (Chapitre 68) : Cette technique comptable permet chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation irréversible des biens et de dégager des ressources pour pourvoir les renouveler régulièrement. Cette dépense obligatoire, inscrite à la section de fonctionnement, est reportée obligatoirement en crédit à la section investissement.

Les dépenses imprévues (Chapitre 022) : cette somme permet à l'ordonnateur de répondre rapidement à des aléas budgétaires sans solliciter une décision modificative

du conseil municipal. Le crédit des dépenses imprévues ne peut être supérieur à 7,5% des dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Le virement à la section d'investissement (Chapitre 023) : c'est le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Il est constitué de l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. Ce virement constitue l'une des recettes propres de la section d'investissement : **l'autofinancement**.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2019 :

Concernant les ménages

Taxe d'habitation à 29,71 %

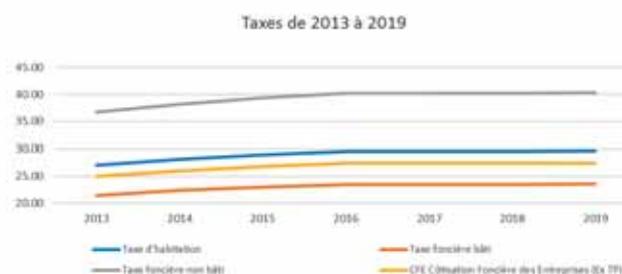
Taxe foncière sur le bâti à 23,60 %

Taxe foncière sur le non bâti à 40,35 %

Concernant les entreprises

La Cotisation Foncière des Entreprises (Ex Taxe Professionnelle) est désormais prélevée par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2018

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 547 971 €.



d) Les Dotations de l'Etat :

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 244 290 euros soit une baisse de 1,25 % par rapport à l'an passé.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de

la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Charges Opérations :		16 - Emprunts et dette assimilées	125 000,00
45 - Voirie - Eclairage public rue des Vergers	10 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000,14
60 - Aménagement rue des Rosiers	75 000,00	165 - Dépôt et cautionnement reçu	3076,00
50 - Mairie - Logiciel professionnel	1 700,00	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	98 295,67
59 - Local technique - mises aux normes Elec	20 000,00		
56 - Groupe Scolaire - Réseau de chaleur			
	120 000,00		
Total opérations :	326 700,00	Total des Recettes d'investissement	236 371,81
Reste à réaliser 2018	101 340,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	380 974,00
Total des dépenses équipements	428 040,00	R001 Solde exécution positif	3770,19
16 Emprunts	193 076,00		
Total des charges d'investissement	621 116,00	Total des Recettes d'investissement	621 116,00

c) Les principaux projets de l'année 2019 étaient les suivants :

Eclairage public rue des Vergers : (opération 45)

L'éclairage public rue des vergers ne répondant pas aux nouvelles normes européennes, le remplacement des « lanternes boules » par la fourniture et la pose de lanternes type VERSO équipées de Led 30W sur les mâts existants est désormais réalisé.

Aménagement de la rue des Rosiers : (opération 60)

La commune de Torcé-en-Vallée est traversée par la route départementale n°25.

Chaque entrée de village connaît des difficultés pour maintenir et imposer aux automobilistes une vitesse adaptée aux traversées de bourg. Or, la configuration actuelle de la voirie, des trottoirs et la proximité d'équipements sensibles comme l'école, les commerces, posent de nombreuses difficultés en termes de sécurité et d'accessibilité.

L'aménagement de la traversée du bourg, rue des rosiers permettrait :

- La mise aux normes des largeurs de trottoirs dans le respect des normes d'accessibilité,
- De ralentir la vitesse des véhicules traversant le bourg,
- De sécuriser la circulation des piétons au sein du bourg,
- De mettre en sécurité les emplacements de stationnement le long de la rue des rosiers et de sectoriser le stationnement sur la voie,
- De sécuriser le déplacement des élèves de l'école lors de leurs trajets,

- Aux parents avec jeunes enfants et aux personnes de pouvoir cheminer sans danger dans le bourg.

Mise aux normes électriques du Local Technique Rue du Dolmen (opération 59)

Le nouveau Local Technique, rue du Dolmen qui regroupe les locaux des services techniques, le secrétariat du Syndicat de la Région de la Vive Parence, le salon de coiffure « l'image de soi », était doté d'un seul compteur électrique. La loi interdisant la revente d'électricité, la commune a installé 5 compteurs.

Réseau de Chaleur : (opération 56)

Chaque hiver lorsque les températures sont très basses, la pompe à chaleur rencontre de grandes difficultés pour chauffer tout le bâtiment. Ces dysfonctionnements rencontrés provoquent désormais de grosses pannes et le changement de pièces onéreuses. Une étude est lancée pour le changement de cette pompe à chaleur en réseau de chaleur à bois.

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat
- de la Région : Contrat Territoires – Région 2020 du Perche Sarthois.
- du Département : Répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants pour la rue des Rosiers.
- Autres : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour le réseau de chaleur.

III. LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET : RÉCAPITULATION

a) Recettes et dépenses de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (Électricité, Téléphone, eau, affranchissement, entretien voiries, achat de petit matériel...)
- Charges de Personnel et frais assimilés (Salaires, assurance personnel, formation...)
- Atténuations de produits (Fonds National de Garantie Individuelle des ressources - FNGIR)
- Autres charges de gestion courante (URSAF et autres cotisations, Contribution incendie, contribution Centre Lers, Subvention Communales...)
- Charges financières (Intérêts d'emprunt)
- Autres charges (autres annulés sur exercices antérieurs)
- Virement à la section d'investissement
- Dépenses inscrites

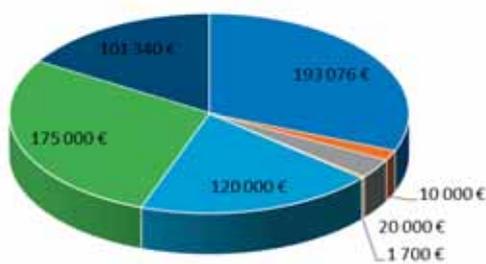
Recettes de Fonctionnement



- Produits des services du domaine (restaurant scolaire, vente de concession...)
- Impôts et taxes (Taxe sur les pylônes, Taxe habitation, taxe foncière, attributions de compensation...)
- Dotations et subventions (Dotation Globale de Fonctionnement (DGF, contrats de CAF...))
- Autres produits de gestion courante (location salle, créés loyers...)
- Abattements de charges (remboursement salaires...)
- Exécutions de fonctionnement reporté (Résultat comptable au compte administratif année N-1)

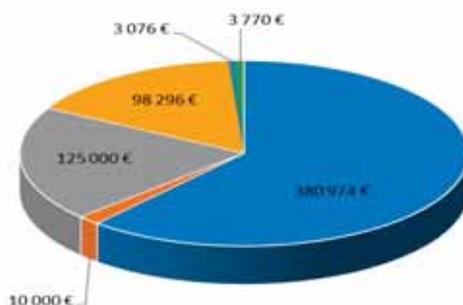
b) Recettes et dépenses d'investissement :

Investissement Dépenses



- Remboursement d'emprunt
- Voirie (éclairage public)
- Local technique (mise aux normes électriques)
- Mairie (logiciel)
- Groupe Scolaire (réseau de Chaleur)
- Aménagement rue des rosiers

Investissement Recettes



- Virement section de fonctionnement
- Dotations fonds divers
- Emprunt
- Excédent de fonctionnement
- Dépôt et cautionnement
- Solde d'exécution positif

c) Etat de la dette



le Conseil Municipal

Liste des commissions du conseil municipal de Torcé en Vallée

COMMISSIONS MUNICIPALES		
Finances	Yves Gicquel	Annick Cuisnier - Michel Chaduteau - Didier Guillet Vincent Guillaume - Céline Mathé
Travaux	Michel Chaduteau	Yves Gicquel – Laurent Guillet – Jean-Michel Royer – Carole Marchal
Loisirs – Jeunesse	Carole Marchal	Yves Gicquel – Jean-Michel Royer - Éric Huchet - Gaëlle Delouche - Émilie Lopes Sylvia Delangle
Communication	Jean-Michel Royer	Yves Gicquel - Vincent Guillaume - Éric Huchet - Carole Marchal Gaëlle Delouche - Émilie Lopes - Josiane Charpentier - Sylvia Delangle Annick Cuisnier
Urbanisme	Yves Gicquel	Michel Chaduteau - Laurent Guillet - Didier Guillet Vincent Guillaume - Éric Huchet - Céline Mathé
Appels d'offres	Yves Gicquel	Titulaires : Michel Chaduteau - Annick Cuisnier - Josiane Charpentier Suppléants : Didier Guillet - Carole Marchal
Liste électorale	Yves Gicquel	Jean-Michel Royer - André Lagoute - Josiane Charpentier - Annick Cuisnier

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES		
Syndicat d'eau de la Région de la Vive-Parente	Michel Chaduteau	André Lagoute - Yves Gicquel - Éric Huchet Vincent Guillaume - Josiane Charpentier
SMIRGEOMES	Michel Chaduteau	Annick Cuisnier
Centre social Lares	Yves Gicquel	Carole Marchal
Association des riverains de l'Huisne et de la Vive Parente	Michel Chaduteau	Didier Guillet - Joël Caudron
Pays du Perche Sarthois	Yves Gicquel	Suppléante Céline Mathé
Communauté de Communes du Gesnois Bilurien	Yves Gicquel	Céline Mathé

Liste des membres du conseil municipal

Fonction	PRÉNOM	NOM	
Maire	Yves	GICQUEL	Pour diverses informations : Contacter la mairie au 02 43 29 37 15
Premier Adjoint	Jean-Michel	ROYER	
Deuxième Adjoint	Carole	MARCHAL	
Troisième Adjoint	Michel	CHADUTEAU	
Quatrième Adjoint	Annick	CUISNIER	
Membres du Conseil municipal	Josiane	CHARPENTIER	
	Sylvia	DELANGLE	
	Gaëlle	DELOUCHE	
	Laurent	GUILLET	
	Didier	GUILLET	
	Vincent	GUILLERME	
	Éric	HUCHET	
	Émilie	LOPES	
	Céline	MATHÉ	

Inscription sur les Listes Electorales

Dans la perspective des Elections Municipales de mars 2020, nous vous informons que la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 février 2020 (Article 17 du Code Electoral). Les personnes arrivées récemment sur la Commune devront s'inscrire avant cette date si elles souhaitent voter aux prochains scrutins fixés au 15 et 22 mars 2020.

Service Enfance Jeunesse

Le service Enfance/Jeunesse est passé CDC (Communauté de Communes) au premier janvier 2019.

Contact : ej.torceenvallee@cc-gesnoisbilurien.fr ou au 02 43 24 21 95.

TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur inscription de 15h45 à 16h30.

Des activités manuelles et physiques sont proposées.

Au cours de cette année 2019, plusieurs projets ont été réalisés :

- fabrication du bonhomme carnaval (avec l'aide des membres de L'APE pour l'ossature)
- fabrication des petits cadeaux pour la fête des mères et des pères
- un spectacle de chants et de danses
- préparation de la décoration pour la soirée d'Halloween organisée par L'APE

Mercredis Loisirs : tous les mercredis sur inscription de 13h30 à 17h00 et l'accueil périscolaire de 17h00 à 19h00.

En partenariat avec l'association Récréaconte, les enfants ont dessiné, peint, découpé plusieurs rhinocéros avant de les cacher sur la commune dans des lieux stratégiques en rapport avec l'histoire de la commune, et ainsi former un circuit de recherche.

Les enfants ont créé leur « petit prince », pour l'envoyer dans différentes familles afin de le faire voyager.



Nous remercions toutes les personnes qui ont joué le jeu. Les enfants ont été ravis d'avoir des nouvelles des destinataires de différentes régions et pays (France, Espagne, Belgique, République Dominicaine, Canada, ... Merci à tous !

Illustration de chaque salle par de jolis dessins après avoir donné un nom à chacune d'elle

Participation des enfants au marché de Noël organisé par l'APE.

Nous aimerions continuer comme l'année dernière des ateliers intergénérationnels sur les mercredis après-midi.

Si vous aimez partager votre passion, si vous avez des talents en bricolage, couture, jardinage, lecture, théâtre ou autre n'hésitez pas à nous contacter nous serons ravis de vous accueillir et passer un moment d'échange et de partage avec vous.

APS : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sur inscription de 07h00 à 8h35 et de 16h30 à 19h.

Sur les temps, nous terminons les projets lancés sur d'autres temps d'accueil (TAP, Mercredis).

Centres de Loisirs :

Hiver : nous avons accueilli 58 enfants.

Les 3/5 ans sont partis à la découverte des métiers. (Pompier, Agriculteur, Cuisinière).

Les 7-11 ans ont découvert la culture américaine au travers du savoir et des expériences de Monsieur Germaine.



D'autre part, ils ont découvert le Cani Rando.

Journée Sport Innovant avec les centres de Savigné, Lombron, Saint Mars la Brière.

Vacances de printemps : thème « C'est pas sorcier ».

Création de volcans, intervenant sportif, activités culinaires.

Vacances d'été : 95 enfants ont été accueillis.

Plusieurs activités ont été proposées aux enfants de 3 à 17 ans : journée aux Sittelles (piscine, jeux de plein air),



intervention de la ferme de Galinette, baignade et tournoi de Beach soccer à la Gémerie, Défi fou sur Savigné, journée à Lombron Récréa Game, Bubble foot, Archevery fight, paintball. Journée à la maison des abeilles à Pruilhé le Chétif, journée à Connerré pour le CDOS, Escape Game, Rando VTT.

Vacances d'automne : 53 enfants ont été accueillis (thème Harry Potter), sorties à Gulli Parc, la patinoire et intervention d'un magicien sur la commune de Lombron. Il a beaucoup sollicité les enfants qui étaient ravis de monter sur scène avec lui pour faire de la magie.



Dates d'ouverture du centre de Loisirs en 2020 :

Vacances d'hiver : 17 au 21 février 2020

Séjours ski du 17 au 22 février 2020 :

- Pour les 8/11 ans : Les Trappeurs du Mont Mezenc (32 places)

- Pour les 12/15 ans : Séjour Glisse Besse/Super Besse (32 places)

Vacances de printemps : 14 au 17 avril 2020

Vacances d'été : 6 au 31 juillet 2020

Ecole Marie Pape-Carpantier

Depuis les dernières vacances (vacances de la Toussaint), tous les enfants ont eu des fourmis dans les jambes et la cour de l'école était parfois trop petite pour accueillir tout le monde.

Les élèves de la petite section jusqu'au CM2 n'ont pas attendu que la bise arrive pour commencer à s'entraîner pour le cross.

Comme chaque année, l'école organise un cross. Et, cette année, il a eu lieu plus tôt que d'habitude.

En effet, l'école s'est associée à la manifestation du Téléthon 2019 pour lier travail sur le vivre-ensemble, l'acceptation des différences, la tolérance et Éducation Physique et Sportive.

Les enfants ont couru vendredi 6 décembre avec l'objectif de donner à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie.

Les dons récoltés auprès des familles ont donc été intégrale-

ment reversés à cette association.

Après leur course, les enfants ont pu profiter d'une légère collation « zéro déchet » pour récupérer de leurs efforts.

Cette collation a été pensée en faisant écho à l'autre projet de l'année : la participation de l'école à la semaine européenne du Développement Durable (1ère semaine de juin).

Cette semaine sera banalisée pour permettre différentes actions : randonnée, action de nettoyage et différents ateliers liés à ce thème.

L'école s'associera aussi au projet lancé par l'association « Culture et Patrimoine Torcéen » à l'occasion de la fête des 500 ans du vitrail de l'église (manifestation prévue les 8,9 et 10 mai).

Autre manifestation à noter dans les agendas : la fête de l'école du 27 juin organisée par l'association « La Vallée des Enfants ».

Représentants de parents d'élèves

au conseil d'école pour 2019/2020

Vous pouvez contacter les parents d'élèves via l'adresse mail : ecolemariepapecarpantier72@gmail.com

Dates des prochains conseils d'école : **mardi 17/03/2020** et **mardi 09/06/2020**

L'adresse mail ecolemariepapecarpantier72@gmail.com a été créée par les parents élus et permet de recueillir vos suggestions et questions qui pourront être abordées lors des prochains conseils.

Mme AVRIL Lucie

Mme CHARON Elodie

Mme HOUDAYER Aurélie

Mme LEGENDRE Pascaline

Mme LONGIN Sabrina

Mme TRUFFER Virginie

M. LE CORF Olivier

Infos diverses

Le Pays du Perche Sarthois



Le Pays du Perche sarthois, est un établissement public ; structure de coopération au service des collectivités pour la mise en œuvre de projets de développement du territoire.

Les adhérents sont le Conseil départemental de la Sarthe et les Communautés de communes : Maine Saosnois, Gesnois Bilurien, Huisne sarthoise, Vallées de la Brayte et de l'Anille.

Son territoire regroupe 85 communes et près de 85 000 habitants.

Le Perche sarthois porte des actions dans les domaines suivants :

- la préservation et la valorisation du patrimoine, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire,
- le développement de l'offre touristique locale et la promotion touristique,
- l'aménagement du territoire et le développement durable,
- la mise en œuvre des politiques contractuelles,
- l'animation du Conseil de Développement.

MON RESTAU RESPONSABLE : Le Perche Sarthois œuvre pour le développement de l'approvisionnement alimentaire local en restauration scolaire. Pour la période 2018-2020, le Perche Sarthois s'appuie sur l'outil "Mon Restau Responsable", développé par la Fondation

pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'co. Il s'agit d'une démarche de progrès simple et accessible à tous les professionnels de la restauration collective. La participation des communes/écoles est gratuite. La seule condition est la motivation et l'implication de l'équipe élu/gestionnaire/cuisinier sur la durée du projet.

La démarche comporte 4 étapes. Après avoir rempli un questionnaire d'auto-évaluation, l'établissement reçoit la visite d'un pair pour échanger sur ses pratiques, puis choisit des pistes d'amélioration. Lors d'une séance publique d'engagement, le restaurant fait part des progrès qu'il souhaite réaliser. Dès lors, il bénéficie du logo Mon Restau Responsable, ce qui lui permet de valoriser son engagement.

Lorsqu'il estime avoir progressé, il réunit de nouveau ses parties-prenantes, qui lui attribuent la garantie Mon Restau Responsable au vu de la réalité des progrès.

Les communes volontaires, accompagnées par le Perche Sarthois, sont Connerré, Saint Mars la Brière, Saint Maixent, Cormes, Melleray, Gréze sur Roc, Soullitré, Saint Calais, Vibraye. D'autres communes peuvent rejoindre la démarche à tout moment.

Contact : Tél. 02 43 60 72 77, www.perche-sarthois.fr ou <https://www.facebook.com/perchesarthois>

Pays du Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun BP 90100 - 72404 La Ferté-Bernard

GÉRARD PIOGÉ
Pépinieriste
Arbres et arbustes d'ornement
Haies - Fruitières - Rosiers
02 43 29 54 97
Le Champ - 72110 TORCÉ EN VALLÉE

Salon Torçade
3 bis, rue de la poste
72110 Torcé en Vallée
Tel: 02.43.20.31.84
N° SIRET:48415493500015

AUTOMOBILES CLASSIC FAGOT
Lieu dit Le Petit Courparent
72110 TORCÉ EN VALLÉE
06 76 53 76 76
02 53 49 67 97
franckfagot@sfr.fr

vival
by *Casino*

Hélène et Stéphane TROUP
5 Place de l'Eglise
72110 TORCE EN VALLEE
Tél. : 02 43 25 46 82

RENET'ISO

Ravalement façade
Pierre à vue
Enduit gratté
Isolation thermique
Neuf & rénovation

Jérôme Moré
09 63 64 43 43
06 89 81 90 84
02 43 28 48 16
11, route de Francourt - 72110 Torcé en Vallée

DAV'AUTO D'HOME
Mécanique auto à domicile

 **David Allory**
06.81.44.82.46
contact@davautodhome.fr

Pour plus d'infos: www.davautodhome.fr
Siret: 49279740200020 - APE: 45.20A

Salon de Coiffure
& Barbier



L'Image de Soi

02 43 23 66 45
1 route de Francourt 72110 Torcé en Vallée

C'Portage

C'EST CUISINÉ AVEC GÔÛT C'EST LIVRÉ CHEZ VOUS

Livraison de plats maisons équilibrés
et élaborés principalement à partir de
produits frais, en circuit court
avec des producteurs locaux.

Céline HERBOMEZ
Tél. 06 24 99 13 80 sms ou appel

9 avenue Eugène Gourdeau
72110 SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Créat'couture

Création couture fait main
Boutique en ligne
voir prestations sur le site
www.creatcouture.fr



Le champ des oliviers
72110 Torcé-en-Vallée
Tel: 07.69.48.74.23
Mail: creat.couture@gmail.com

PRODUCTRICE LOCALE



Des légumes de saison, possibilité de
composer des paniers sur commande

Retrouvez-nous sur Facebook
Appelons vite !

AUL POTAGER DE TOUQUES
Tel: 06 78 76 70 79
aulpotagerdetouques@outlook.fr
72110 TORCÉ EN VALLEE

PARME
CHARPENTE
COUVERTURE

Ossature Bois-
Terrasse Bois-
Démoussage-
Ramonage-
Isolation
par l'extérieur

NEUF & RÉNOVATION

02.43.29.36.09
06.25.25.12.46
La Platellerie
72110 Torcé en Vallée

Sittellia

SITTELLIA centre aqualudique & forme situé à Montfort le Gesnois vous attend nombreux pour venir profiter des nombreuses activités dispensées pour tous les âges et tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et encadrées par nos smiling coaches. Consultez tous les horaires sur www.sittellia.fr. Fermeture technique du centre à partir du dimanche 22 décembre à 18h30 jusqu'au mercredi 1^{er} janvier 2020.



L'ADMR en Sarthe

L'ADMR de Savigné L'Evêque – Sargé est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social. Nos valeurs associatives permettent la mise en place d'action de convivialité gratuite à destination de toutes personnes âgées des communes sarthoises.

Nos bénévoles participent à l'organisation de ces actions. Si vous souhaitez agir pour le lien social, contactez-nous :

info.fede72@admr.org

La Maison des services ADMR
"Agglomération Mancelle"

5 bis, boulevard Paul Chantrel - 72000 Le Mans

Tél : 02 43 23 99 66. Site internet www.admr72.com



Centre Social LARES

Le centre LARES propose ses activités et services à tous les habitants du territoire sans distinction d'âge ou de situation sociale. Il suffit de s'acquitter d'une adhésion familiale annuelle de 8€.

Collectivités, associations ou particuliers, chacun peut adhérer au centre LARES.

Nouveautés 2019/2020

- a Le repair café est reparti n'hésitez pas à venir réparer gratuitement votre petit électroménager, outillage ou autres petites réparations
- a Ateliers parents/enfants itinérants pendant les vacances
- a Aide dans l'utilisation de l'outil informatique et démarches administratives
- a Portes ouvertes en septembre

Retrouvez l'ensemble des activités sur le site cslares.fr ou sur la page facebook parentalité lares.

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)

1 place Jacques Moreau

72450 MONTFORT LE GESNOIS

Tél. 02 43 76 70 25

mail. contact@cslares.fr

Site : cslares.fr

Présidente : Christine Marchand

Directrice : Anne PICHARD

Directrice financière : Christelle BERHAULT

Nous recherchons notamment des personnes désireuses de donner un peu de leur temps et de leurs compétences auprès des clients de l'épicerie solidaire et autres activités. N'hésitez pas à nous contacter ou passez nous voir.





Collecte des déchets SMIRGEOMES DEVIENT SYVALORM

Résultant de la fusion entre le Smirgeomes et le Sictom de Montoire, cette fusion n'entraîne aucun changement dans la collecte des déchets et est effective depuis le 1^{er} Janvier 2020.

CONSIGNES DE MISE À LA COLLECTE

Pour votre environnement et la sécurité des agents

Déposez bacs et sacs, visibles, la veille au soir de la collecte

Bac avec poignée côté route et couvercle fermé

Sacs jaunes, bien triés, à côté



Les collectes peuvent se dérouler entre 3h30 et 22h.

Souvent, une seule benne assure la collecte des Ordures Ménagères (OM) et des emballages mais parfois ce sont deux camions différents qui passent.

Laissez vos bacs et sacs non collectés sortis toute la journée.

Si votre rue ou votre secteur ne sont pas collectés

Le collecteur a peut-être subi une panne ou a pris du retard

Laissez vos déchets sortis pour un rattrapage possible le lendemain.



SAC JAUNE : OPTIMISER ET MIEUX RECYCLER

J'optimise leur utilisation

Je les mets à la collecte seulement quand ils sont **bien remplis**

J'aplatis les emballages mais je ne les emboîte pas pour garantir leur valorisation.

Bien vidés et non lavés.

Je n'en fais pas d'autres usages

Leur coût est inclus dans la taxe ou redevance acquittée, je les optimise et les économise pour un geste totalement éco-citoyen.

Le sac jaune pour les emballages, je n'en fais pas d'autre usage.

1 sac détourné par an et par habitant = 8 500 € gaspillés.

Les sacs jaunes sont distribués par votre Mairie.

Seuls les déchets bien triés et correctement présentés sont collectés et recyclés



Pensez à valoriser vos déchets verts grâce au compostage, mulching, paillage, broyage...

NOS DÉCHETS ABANDONNÉS NOUS DÉVISAGENT

Pas de dépôts sauvages pour la beauté du paysage

En bord de route, en campagne, aux pieds des containers papiers et verre ou encore à l'entrée des déchèteries, les dépôts sauvages sont de bien piètres images...



Tout abandon ou dépôt illégal de déchets expose son auteur à une amende pouvant atteindre 1500 € avec confiscation du véhicule Articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

Pour plus d'informations www.syvalorm.fr ou nous contacter au 02 43 35 86 05.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Torcé 1891-2000

Si dès 1875 l'organisation des compagnies de sapeurs-pompiers est définie par décret, ce n'est qu'en 1891 que Torcé se dote d'un corps de pompiers.

En 2000, le Centre de Secours de Torcé s'intègre à celui de Beaufay, car ses effectifs étaient devenus trop faibles pour assurer correctement les missions.



Voici le matériel dont ils disposent en 1891 :

- une pompe à incendie N° 3 Modèle Paris avec inscription Torcé avec un charriot à flèche à 2 roues, et porte hache sur le flanc
- 16 m de tuyau en cuir cloués avec raccord et lance en cuivre
- 20 m de cordage
- 2 leviers en frêne tourné pour la manœuvre
- 40 seaux de 12 litres

La municipalité leur fournit à chacun pantalon treillis blanc, vareuse treillis bleu foncé et veste de drap bleu foncé, casque (cuivre poli et plaque gravée Torcé),

ceinturon. On y ajoute pantalon et dolman de drap avec col noir à liseré, képis avec plumet, plus un habillement et équipement complet d'officier gants compris, un clairon, une hampe portant fanion frangé avec inscription en lettres dorées. Ils seront fort beaux pour défilé.

Le règlement est imprimé. On apprend qu'ils touchent 2F par intervention, mais aussi que des amendes sont prévues pour absence, ivresse, inconduites...

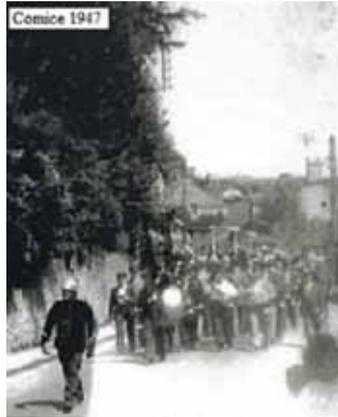
Les manœuvres auront lieu (en petite tenue) une fois par mois, la grande tenue est bien sûr requise pour toutes les cérémonies, les escortes d'honneur prescrites par décret

Inauguration des nouveaux locaux du service incendie



Les personnalités coupant le ruban inaugural Mr Provost maire et le Colonel Smith 24/11/1981





du 24 Messidor An XII. La préfecture a fourni les fusils chassepot car ils ont aussi pour mission de protéger les biens après sinistre.

Voici la liste des premiers pompiers de Torcé (dont certains sont sur cette photo devant l'église):

- Paul Lemeunier, sous-lieutenant qui est nommé par décret présidentiel le 30 Septembre 1891
- Louis Paul Richard, sergent
- Louis Pierre Bellardant
- Louis Miette
- Joseph Victor Noir, caporal
- François Launay
- Arsène Choplin
- Léon Médard, tambour
- Auguste Boulay
- Julien Lehain
- Aristide Bougard, clairon
- Armand Clotté
- Lucien Vivien

Ils furent nombreux depuis 1891. Nous ne pouvons établir une liste exhaustive au risque d'en oublier.

Aussi, seuls les noms des chefs de corps sont cités ici :

- LEMEUNIER Paul: 1891
- MASNIERE Louis: 1926
- GASCHE Gustave: 1941-1951
- LEDRU Eugène: 1951-1964
- DAVID Maurice: 1964-1992
- AVIGNON Bernard: 1992-2000

Ils assuraient toutes les interventions sur Torcé, St Célerin et en renfort alentour. Outre les incendies de maisons, granges, bois, paille... Ils détruisaient les nids de frelons (qui n'étaient pas encore asiatiques). Ils venaient au secours des habitants, des accidentés, et parfois des animaux.

Quelques exemples d'autrefois :

En août 1895, 11 sapeurs interviennent sur l'incendie à Bois-Houx chez Mr Blot.

En 1925 c'est l'incendie dans le presbytère qui les mobilise.

Dans la nuit du 10 au 11 août 1951, plusieurs fermes sarthoises sont incendiées par la foudre : La grange et la toiture du Mortier Noir qu'habitaient Mr et Mme Marcel Martin et leur bébé sont détruites. Les pompiers peinent à arriver : la pompe s'enlise dans le chemin creux détrempé par les pluies.

A Noël 1967 ils sauvent un chien tombé dans une marnière profonde de 18 m, un an plus tard c'est un chat au fond d'un puits.

En 1969 ils interviennent pour une inondation à la Lingère...

Comme à ses débuts, la Compagnie fait des manœuvres d'entraînement une fois par mois. Ainsi « la tour » installée près de la gare servait non seulement à étendre les tuyaux pour les sécher mais aussi à l'entraînement. Dans les années 1900, chaque entraînement donne droit à une indemnité de 2F par sapeur. Elle atteint 15 F en 1977.





Dans la seconde moitié du XX^e siècle, ils suivront bien entendu des cours de secourisme.

Si en 1949 ils sont dotés d'une moto pompe portative, il faut la tirer à bras ou bien demander à notre charcutier Mr Froger de l'atteler à son véhicule, puis au tracteur de la Cuma. Ce n'est qu'en 1963 qu'ils récupéreront une jeep de l'armée repeinte bien sûr en rouge pour tracter leur pompe.

Au fil du temps d'autres véhicules viendront renforcer leurs moyens : fourgon pour le transport des hommes, camion Citroën, camion citerne, ambulance de 1^{er} secours.

Durant toute son existence, la Compagnie participera à des concours, puis des cross départementaux et nationaux entre pompiers.

En 1895, la commune leur achète une échelle articulée pour qu'ils puissent prendre part au concours du 28 avril à Pont de Gennes, elle leur paye leur voyage à la Ferté Bernard pour le concours du 6 juin 1897.



En 1981 le maire, Mr Provost, félicitait l'unité de Torcé qui se distingue dans ses interventions mais aussi sur le plan sportif en « cross du sapeur-pompier », car elle a remporté à ce jour 20 coupes.

Les cross sont toujours d'actualité : en 2019 le cross national a eu lieu dans l'Hérault et des sapeurs-pompiers du CIS de Beaufay y participaient.

Nos pompiers sont aussi partie prenante aux réjouissances.

Ils comptent en leur sein, tambours, grosse caisse, cymbales et clairons, qui constituent la Batterie Fanfare et ils répètent chaque semaine avec la Fanfare Municipale à laquelle ils se joignent pour les défilés, les comices, les commémorations, la retraite aux Flambeaux, le 14 juillet. Date à laquelle, ils ne manquent jamais de réveiller le maire à 6H30, avant d'organiser le concours de tir, jadis chemin de St Roch puis derrière la mairie.

Si la Sainte Barbe est encore aujourd'hui prétexte à banquet et bal : autrefois c'était alternativement à Torcé et St Célerin.

Dès 1894 les pompiers avaient créé leur Caisse de Secours Mutuel et le Conseil Municipal lui vote 10F par homme et par an, puis accorde l'assistance médicale gratuite aux pompiers.

Plus tard la Commune souscrit une assurance pour les sapeurs-pompiers.

Aussi la Société de Secours Mutuel se transforma en Société Amicale, abondée par cotisations, dons, recettes de manifestations qu'ils organisaient comme le tir à la cible. Ce qui permettait de financer notamment banquets et fêtes.

Comme aujourd'hui les pompiers du CIS de Beaufay, ceux de Torcé étaient dévoués, toujours prêts, au service des populations, qu'ils soient tous remerciés.

Sources : archives communales, témoignage du Capitaine M. David, archives et texte E. Gicquel



les artisans

Liste des artisans et commerçants de la commune

NOM	PRENOM	NOM DE LA SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	ADRESSE	VILLE	NUMÉRO	Mail / Site
ALLORY	David	Dav'auto D'home	Mécanique Auto à Domicile	4 Rue Notre Dame	TORCE	06 81 44 82 46	contact@davautohome.fr https://www.davautohome.fr/
BAUDRON	Nicolas	Nicolas Baudron	Electricité	Stergann	TORCE	06 27 53 23 24	elec.baudron@gmail.com https://www.baudron-electricite.fr/
BOISNARD	Marielle	Creat'couture	Création couture	Le Champ des Oliviers	TORCE	07 69 48 74 23	creat.couture@gmail.com https://creatcouture.fr/
BUSSON	Sébastien		Boulangerie	6 rue Notre Dame	TORCE	02 43 29 37 40	
CHEVENON	Christian		Menuiserie	7 rue Saint Rock	TORCE	07 78 21 30 90	
CORDEY	Dylan	Garage Dyl'auto 72	Mécanique Auto	La Leverie	TORCE	02 43 29 37 13	https://www.facebook.com/DYL-AUTO-72-231996776498891/
COULON	Elodie	Sur le fil d'Elo	Création couture	10 rue de la Paix	TORCE	07 77 88 75 32	www.facebook.com/surlefileldelo/
DAGRON	Philippe	Sarl Dagron Services	Paysagiste	Les Maisons Rouges	TORCE	02 43 27 56 83	
DELUNSCH	Mireille		Céramiste	Les Aulnays	TORCE	06 08 48 44 61	
FAGOT	Franck	Automobiles Classic Fagot	Mécanique Auto Ancienne	Petit Courparent	TORCE	02 53 49 67 97 06 76 53 76 76	franckfagot@sfr.fr
FAUTRAT	Yohan	YF	Artisan poseur	19 bis, rue du Dolmen	TORCE	09 67 34 87 92 07 77 37 48 49	fautratyohann@gmail.com
GOUESSE	Nicolas	Sarl Gouesse	Platerie, isolation, Aménagement de combles, menuiserie bois, alu, pvc	Touques	TORCE	02 43 89 35 43 07 71 05 60 18	sarlgouesse@gmail.com
GRIGNE	Francine	Au potager de Touques	Maraichage	Touques	TORCE	02 43 24 19 62 06 78 76 70 79	aupotagerdetouques@outlook.fr
HUCHET	Eric	Château des Aulnays	Gîte	Les Aulnays	TORCE	02 43 25 68 30 06 08 69 68 38	
LEGENDRE	Jean-Yves	Eirl LGD Renov	Plaquiste, jointoyeur, aménagement et isolation des combles	67 route de Francourt	TORCE	06 78 02 10 16	jean-yves.legendre9@orange.fr
LOCHET	Pascal	Entreprise LOCHET Didier	Maçonnerie	23 Rue du Dolmen	TORCE	02 43 28 79 02	
MASSERON	Clément		Maraichage	Le Petit Chesnay	TORCE	07.61.76.74.04	
MEDEL	Yvan	Atelier du peintre	Peintre	11 rue Notre Dame	TORCE	06 48 64 33 96	
MORE	Jérôme	Revet'iso	Ravalement façade	11 Route de Francourt	TORCE	09 63 64 43 43 06 89 81 90 84	revetiso@orange.fr
MORIN	Emmanuelle		Création et entretien espace vert	Ferme des Aulnays	TORCE	06 03 25 53 93	e.morin320@laposte.net
PARME	Nicolas		Charpente couverture ossature bois	La Platellerie	TORCE	02.43.29.36.09 06 25 25 12 46	
PATARD	Olivier	Patard Michel et fils	Plomberie	Le Champ du Carrefour	TORCE	02 43 29 38 26	
PETIT	Edouard	Sarl Sarthe extincteurs	Vente et entretien toutes marques	4 Chemin du Gué aux Loups	TORCE	02 43 29 01 46 06 60 61 18 35	sarthextincteurs72@orange.fr
PIOGE	Gérard		Pépinériste	Le Champ	TORCE	02 43 29 54 97	
PIOGE	Auguste		Maraichage Apiculture	La Lingère	TORCE	02 43 29 52 72	
PORTAIS	Delphine	Torçade	Coiffeuse	3 bis Rue de la Poste	TORCE	02 43 20 31 84	
POUSSIN	Doriane	L'image de soi	Coiffeuse-Barbier	1 Route de Francourt	TORCE	02 43 23 66 45	
QUAGGIO	Evelyne	Le lion d'or	Bar Tabac Presse Jeux	7 Place de l'Eglise	TORCE	02 43 29 46 23	
RIOUX	Florian	Taxi flo	Taxi	Rue du Champ de la Grange	BONNETABLE	02 43 29 18 79 06 79 87 22 19	
THIBAUT	Melissa		Repassage	19 rue des rosiers	TORCE	06 37 31 06 30	
TROUP	Stéphane	Vival	Epicerie	6 Place de l'Eglise	TORCE	02 43 25 46 82	
ZAWORSKI	Anthony	ACL 72	Hygiène Nettoyage	4 Rue du Champ de la Pierre	TORCE	06 47 48 58 76	

les nouveaux commerçants

L'image de soi

Doriane est heureuse de vous accueillir dans son salon. Elle vous propose tous styles de coiffure : femmes, hommes et enfants. Elle dispose également d'un espace barbier et complète ses prestations avec un service visagiste. Elle vous accueille :

- le Lundi de 14h à 19h
- le Mardi de 9h à 12h - 13h à 18h30
- le Mercredi de 9h à 12h - 13h à 18h30
- le Jeudi : fermé
- le Vendredi de 9h à 12h - 13h à 18h30
- le Samedi de 8h à 16h

Tél : 02 43 23 66 45

Vous pouvez également prendre rendez- vous en ligne 24h/24h : limagedesoi72.fr



Nouveau maraîcher bio



Clément MASSERON, installé sur la commune depuis 3 ans au Petit Chesnay, a démarré progressivement la culture de légumes sous serre et de plein champ, pour finalement obtenir en mai 2019 son agrément BIO. Parmi sa clientèle, on retrouve le collège de Bonnétable et l'épicerie de Torcé. Il vous propose des paniers de légumes de saison sur commande et est ouvert au public, le jeudi de 18h à 20h.

Créat'couture

Marielle Boisnard, couturière de formation, a ouvert le 2 septembre la boutique en ligne Créat'couture (<https://creatcouture.fr>). Vous y trouverez des créations couture faits main ; des accessoires pour la maison, des sacs et bien d'autres encore. Tous les produits sont personnalisables avec une grande variété de tissus.

La boutique s'étoffe régulièrement de nouveautés et propose des packs à tarifs préférentiels pour les grandes occasions telles que Noël. Un programme de fidélité vous permet d'obtenir des points à chaque achat qui pourront être transformés en réduction sur une prochaine commande.

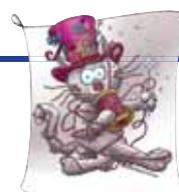
Actuellement bénéficiez de 3€ de réduction sur les 5 prochaines commandes d'un montant minimum de 30€ avec le code "OUVERTURE".

En complément des créations, un service de retouches est également proposé.

Rendez vous sur la boutique <https://creatcouture.fr>

Mail : creat.couture@gmail.com

Téléphone : 07 69 48 74 23



Changement de propriétaire du garage

10 ans après la reprise du garage, Patrick et Nadine PÉTILLEAU passent la main à Dylan CORDEY. Il vous reçoit du lundi au vendredi du 8h30 à 12h et de 13h à 18h ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h.

Vous retrouverez les services suivants : Station service, mécanique et vente multi marques.
Tél. : 02 43 29 37 13 – 06 68 69 80 91



Sur le fil d'Elo



Installée sur la commune depuis plusieurs années, j'ai décidé d'y ouvrir mon atelier de retouches et de créations d'objets textiles. Depuis longtemps je suis personnellement engagée dans une démarche de réduction des déchets et forte de cette expérience, c'est tout naturellement que j'ai développé une gamme d'accessoires lavables qui ont pour vocation de réduire la part jetable de nos déchets ménagers. C'est également dans cette idée que j'ai choisi de développer mon activité de retouches, afin de réparer

ce qui peut l'être au lieu de jeter.

D'autres accessoires pour petits et grands sont également visibles à mon atelier. Chaque création est personnalisable et unique ou en très petite série.

Enfin je propose également des ateliers coutures pour enfants, ados et adultes.

Je vous accueille les :

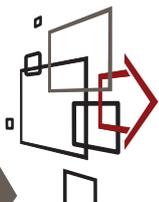
- lundi et mardi de 18h à 19h sur rendez-vous
- mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 19h
- vendredi de 18h30 à 19h30
- samedi de 10h30 à 12h30.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

Mail : surlefilelo@gmail.com

Téléphone : 07 77 88 75 32 (Elodie COULON)

Neuf
Rénovation
Dépannage
Chauffage



NICOLAS BAUDRON
ELECTRICITÉ

06 27 53 23 24
elec.baudron@gmail.com
<http://www.baudron-electricite.fr>

Lieu-dit Stergann
72110 Torcé en Vallée

PLAQUISTE ET JOINTOYEUR
AMENAGEMENT ET ISOLATION DE COMBLES

EIRL LEGENDRE Jean-Yves

LGD RENOV

67 route de Francourt - 72110 TORCÉ EN VALLÉE
jean-yves.legendre9@orange.fr **06 78 02 10 16**

Le Lion d'Or

« Chez Evélyne »

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX - LOTO - EURO MILLIONS



Salle de réunion
7 Place de l'église – 72110 Torcé-en-Vallée
Tel : 02 43 29 46 23



Château des Aunays

72110, Torcé en Vallée

gîte et réceptions Concerts et expositions
www.chateaudesaunays.com tel. 06 08 68 68 38

Les associations

Liste des associations

Association	Président	Adresse	Mail
AFN	TUFFIER Auguste	36 rue du Mans 72110 BEAUFAY	
AMICALE DES ANCIENS	AVIGNON Jean-Luc	15 rue du Stade 72110 TORCÉ	jeanlucavignon@orange.fr
COMITE DES FÊTES	PORTAIS Miguel	Le chêne de l'Aubet 72110 BEAUFAY	delmig-72@hotmail.fr
CULTURE ET PATRIMOINE	LEGRAND Eric	Cour des jardins 72110 TORCÉ	erivirleg@wanadoo.fr
GENERATIONS MOUVEMENT	MILLET-DERUBE M.-Joseph	8, place de l'église 72110 TORCÉ	gen.mouv.torce@gmail.com
GROUPE SPORTIF DE TORCÉ	LETESSIER Christian	173 Grande Rue 72110 SAVIGNÉ L'ÈVEQUE	letessier.christian@wanadoo.fr
LA VALLEE DES ENFANTS	DEBELLE Denis	7 rue Gisèle Ledru-Madelin 72110 TORCÉ	apelavalleedesenfants@gmail.com
LES ETOILES DE MARTINE	CACCIA Maxime	Le Champ du Guignier 72460 SILLÉ-LE-PHILIPPE	maxime.caccia@gmail.com
SAPEURS POMPIERS	EVARD Christophe	Le jardin fleuri Rue des Landes 72110 BEAUFAY	ci.beaufay@sdis72.fr
TORCE LOISIRS	BRECHE Damien	Les bois d'Olivier 72110 TORCE	breche.damien@neuf.fr

Le Comité des Fêtes

Lors de son assemblée générale du 22 novembre dernier, les membres du comité des fêtes ont dressé leur bilan de l'année écoulée et envisagé un programme pour l'année à venir. Ainsi, toutes les manifestations ont été reconduites, dont la randonnée gourmande qui avait rencontré un franc succès. A noter, la programmation pour la première année d'une nouvelle manifestation d'hiver, au chaud et à l'abri : un théâtre qui se déroulera dans la salle Cérès au mois de février.

Nous adressons tous nos remerciements aux conjoints et conjointes qui sont toujours largement sollicités mais également aux différentes personnes qui viennent ponctuellement nous donner un "coup de main" lors de certaines manifestations.

Un grand merci également à tous les Torcéennes et Torcéens qui participent à nos diverses activités. Leur présence donne du réconfort aux bénévoles et du baume au cœur pour continuer l'engagement au service de la population.

La fin de la réunion a fait l'objet d'élections et l'équipe passe de 24 personnes à 25 avec une démission et deux nouveaux entrants.

Depuis cette date, le bureau est ainsi composé :

Président : Miguel Portais

1^{er} vice-président : Jean-Michel Royer

2^{ème} vice-président : Patrick Foulard

Trésorière : Delphine Portais



Trésorière adjointe : Josiane Charpentier

Secrétaire : Manuel Lopes

Secrétaire adjoint : Jonathan Vinconneau

Membres : BARBIER Mélanie, BOUREL Xavier, CHARPENTIER Marcel, CHAUMULOT Viviane, DELANGLE Sylvia, FAGOT Franck, GRUDE Christelle, GUILLET Amandine, HOULBERT Gérard, HOULBERT Jérémy, MONTAROU Sylvie, POUILLET Gilles, QUAGGIO Michel, REVEILLE Mélanie, ROUAULT Sylvie, ROYER Anne, TROUP Stéphane, VIOLLEAU Clément.

Contact :
<https://cdfforceenvallee.wordpress.com>
cdf.tev@gmail.com
Miguel PORTAIS : 07.87.60.63.52

Sapeurs pompiers



Départ du trail 15 kms.



Arrivée « course des bambins ».

L'effectif est en légère augmentation à ce jour avec 37 Sapeurs-Pompiers dont 10 femmes. La mutation de Christophe NAVEAU pour la Vendée ayant été compensée par celle de Ludovic KOULMANN en provenance de l'Aisne et le recrutement de Herman PINEAU.

Suite à l'augmentation de l'effectif féminin, nous avons évoqué le besoin d'adapter le casernement. La phase d'étude étant terminée, les travaux commenceront au 1er trimestre 2020.

L'activité opérationnelle reste stable avec 225 interventions à mi-novembre :

- 73 % pour des secours à personnes
- 11 % pour des incendies
- 10 % pour des accidents de circulation
- 8 % pour des interventions diverses

Lors de la cérémonie de Ste Barbe, les médailles, diplômes et grades ont récompensé la fidélité et l'implication dans les engagements.

Médaille de la Sécurité Intérieure agrafe Sapeurs-Pompiers : Capitaine Thierry FROGER

Médailles d'honneur

- **Médaille d'or pour 30 ans de service :** Adjudant-Chef Christophe EVRARD
- **Médaille de bronze pour 10 ans de service :** Infirmière-chef Christelle GYPTEAU, Sergent-Chef Quentin FROGER, Caporal-Cheffe Charlene TOSTAIN

Promotions aux grades et distinctions :

Sergent-Chef : Bertrand BOUTTIER, Quentin FROGER
Sapeur 1ère classe : Marlène BIGOT, Lindsay BURON, Teddy COTEREAU, Romain GAINCHE, Virginie VERITE



Diplômes

Opérateur CODIS : Adjudant-chef David NEVEU
Conducteur engin pompe : Caporal Jessica PIEDNOIR
Feu de Forêt niveau 1 : Sapeur 1cl Emilie VAUPRE

Cette année 2019 aura été l'occasion de célébrer le mariage de deux sapeurs-pompiers.

Le 22 juin, nous étions avec nos amis de l'harmonie pour accompagner Lindsay et Christopher.

Le 13 juillet c'était le tour de Romain et Charline.

Début septembre, la 2^{ème} édition du BEAUFAYTRAIL a vu une moindre participation du fait d'une organisation similaire la veille dans le sud Sarthe.

Les participants ont encore une fois reconnu la qualité de l'organisation et des récompenses pour les lauréats.

Programme des manifestations 2020 :

- **Dimanche 12 janvier :** loto
- **Dimanche 19 janvier :** Assemblée générale de l'amicale
- **Samedi 25 avril :** Marche gourmande (1^{ère} édition)
- **Dimanche 6 septembre :** BEAUFAY TRAIL (3^e édition)
- **Dimanche 4 octobre :** LOTO
- **Samedi 5 décembre :** Cérémonie Sainte BARBE (Beaufay)
- **Dimanche 13 décembre :** Arbre de Noël des enfants de sapeurs-Pompiers

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre les sapeurs-pompiers de Beaufay, prenez contact avec l'adjudant-chef EVRARD Christophe, chef de centre au 06 83 16 30 25.

Généralions Mouvement

Torcé en Vallée compte de nombreux jeunes retraités que nous serions heureux d'accueillir au sein de GENERATIONS MOUVEMENT, association nationale, avec relai départemental (www.generations-mouvement-72.org/) et cantonal qui, outre les traditionnels concours de cartes et boules dans tous les villages du canton, offre de nombreux avantages et activités :

- le bowling du Mans avec tarif préférentiel
- des bals, des dictées, des « questions pour un après midi », ...
- des réductions de tarif chez des commerçants de tout le canton
- des sorties mycologiques, des journées découverte de village, des randonnées pédestres ou à vélo : par exemple les « Boucles à vélo » de 2020 les 26 mars, 30 avril et fin mai auront lieu sur Ballon, La Ferté-Bernard et Mayet.

Voici les voyages et sorties proposés par le canton de Montfort pour 2020 :

- le 24 avril : Musée de la Dentelle, Château de Carrouges...
- du 9 au 13 mai : La Crête d'Est en Ouest
- du 4 au 6 juin : découverte Guérande, chantiers navals...
- le jeudi 25 juin : Evreux et sa région
- les 17 & 18 juillet : La Roche s/Yon et le Marais Poitevin
- le jeudi 22 octobre Déjeuner : Cochon grillé à Meauce
- du 15 au 25 novembre : Martinique et Guadeloupe.

Attention il faut vous inscrire très vite auprès de notre présidente, car le nombre de place est limité. Quant aux séjours à la montagne, c'est dès août qu'il faut réserver (ceux de 2020 sont complets).

GENERATIONS MOUVEMENT DE TORCE vous propose chaque année :

- des repas au restaurant qui réunissent toujours une cinquantaine d'adhérents
 - des visites de monument, village, jardin...
- et organise 2 concours de belote, un concours de boules, une randonnée suivie d'un pique-nique.

Vous pouvez aussi pratiquer de la gymnastique douce le lundi matin, prendre part à des jeux de sociétés, de cartes ou bien randonner lorsque le temps le permet le jeudi après midi.

En 2020, nous accueillerons, salle Cérès, l'Assemblée Générale Cantonale, le 20 février suivie dans l'après midi d'un spectacle.

Nous vous convions à venir assister nombreux à notre propre **Assemblée Générale le jeudi 9 janvier 2020 à partir de 14h toujours salle Cérès**, ce sera l'occasion pour les anciens adhérents d'accueillir les nouveaux venus et de partager la traditionnelle galette.



Que cette nouvelle année nous apporte plein de jeunes retraités et à vous tous, bonheur et santé.

La Présidente, Marie-Josée DERUBE MILLET

Règlement en détail :
www.generations-mouvement.org

Contact : 02 43 29 78 86
mjderube@yahoo.fr

A VOS AGENDAS :



Jeudi 9 janvier :

Assemblée Générale, salle Cérès

Mercredi 29 janvier :

Concours de belote, salle Cérès

Jeudi 20 février :

Assemblée Générale Cantonale, salle Cérès

Jeudi 26 mars :

Repas de printemps

Avril :

Marche du Cœur

Jeudi 14 mai :

sortie visite après midi

Mercredi 3 juin :

Concours de boules, salle Cérès

Jeudi 23 juillet :

Rando pique-nique, salle Cérès

Mercredi 23 septembre :

Concours de belote, salle Cérès

Jeudi 3 décembre : Repas de Noël

Groupe sportif Moto Cross

Contact :
Christian Letessier
02 43 27 97 15

2019, Le Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée a encore attiré un public plus nombreux lors de son épreuve internationale du Jeudi de l'Ascension.



L'année 2019 aura été marquée par 2 dates importantes :

- **Le 21 janvier 2019**, l'obtention du visa de conformité du circuit Marcel Seery délivré par la Fédération Française de Motocyclisme après les importants travaux réalisés sur le tracé pour respecter les nouvelles règles techniques et de sécurité.
- **Le 8 mars 2019**, l'obtention de l'arrêté d'homologation du circuit Marcel Seery délivré par la Préfecture de la Sarthe pour une durée de 4 ans. A noter que cet arrêté autorise le club à organiser 2 compétitions et 12 entraînements par an.

L'épreuve internationale du Jeudi de l'Ascension a connu un nouveau succès populaire avec un plateau d'exception composé des meilleurs équipages mondiaux : BAX/STUPELIS (Champions du Monde 2017), VANLUCHENE/VAN DEN BOOGAART (Champions du Monde 2018).

Après l'épreuve annuelle de l'Ascension, de nouveaux travaux ont été réalisés :

Elagage de la haie située sur la route de Sillé le Philippe, chantier ouvert pour faciliter la pose de la fibre optique sur l'artère aérienne.

Démontage de la grille de départ pour son entretien périodique (ponçage et peinture).

Les bons résultats de la saison 2019 ont été ternis par 2 cambriolages avec des dégradations des bâtiments commis en juin et novembre 2019.

Comment ne pas être déstabilisé par la lâcheté de ces malfaiteurs qui s'attaquent à une valeur comme celle du bénévolat !

En 2020, nous allons travailler avec les services de la Gendarmerie et notre Compagnie d'Assurances afin de trouver les bonnes solutions pour sécuriser nos biens.

La plus grosse inquiétude dans l'univers du Side-car Cross vient de la décision de la Fédération Internationale de Motocyclisme de confier l'organisation du

Championnat du Monde à un promoteur.

Devant les exigences financières du nouveau promoteur (de nationalité Tchèque), de nombreux clubs ont renoncé.

Aussi, à cette heure, le calendrier du championnat du Monde 2020 n'est composé que de 7 épreuves dont 5 dans les pays de l'Est. Aucun organisateur français n'a maintenu sa candidature.

Du côté du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée, la priorité est de récupérer au plus vite le nouveau cahier des charges du Mondial afin de s'assurer que cette organisation soit viable dans les années à venir.

Une nouvelle fois, nos remerciements vont vers les collectivités territoriales pour leur soutien technique et financier et tous les torcéens qui sont de plus en plus nombreux à officier lors de nos manifestations et des journées de préparation du circuit.

Pour finir, nous sommes fiers de la performance réalisée par nos équipages de Side-car Cross :

- Thomas HAMARD / Simon VILLAINES : 5^e du Championnat de France
- Alexandre HERMELINE / Mathieu BESSAY : 12^e du Championnat de France
- Freddy LOGEREAU / Thomas PELLETIER : 16^e du Championnat de France
- Maxime LEPROUST / Arthur LEPROUST : 17^e du Championnat de France

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi de l'Ascension 21 Mai 2020 pour un Moto-Cross National et le Championnat de France de Side-Car-Cross Inter avec la participation de nombreux compétiteurs qui évoluent dans les Championnats Internationaux.

A Toutes et à Tous, Bonne Année 2020.

Le Comité Directeur du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée.

Les étoiles de Martine

Depuis le début septembre, Les Etoiles de Martine sont en pleines répétitions afin de préparer le spectacle de fin d'année qui aura lieu le 20 juin 2020 à la salle mélusine de Bonnétable. Cette année encore les grandes donneront une représentation au Palais des congrès du Mans. Elles seront accompagnées d'un autre groupe plus jeune, mais très talentueux et motivé qui aura le bonheur de danser dans cette très belle salle. Pour le spectacle de fin d'année déjà de très nombreux costumes sont confectionnés et nos bénévoles sont à pied d'oeuvre pour la conception des décors encore très importants cette année. Les Etoiles de Martine vous souhaitent de très bonnes fêtes et une très bonne année 2020 pleine de joie, bonheur et santé.



**Contact
MARTINE**
06.77.04.04.35
lesetoiledemartine@gmail.com

Le Président,
Maxime CACCIA

ALLO TAXI FLO
TORCÉ-EN VALLÉE

06-79-87-22-19 24H/24
02-43-29-18-79 7J/7

Atelier du Peintre

Peinture intérieure
Peinture extérieure
Bandes placo
Parquet flottant
Vitrification parquet

Peinture et Décoration
06 48 64 33 96
72110 TORCÉ EN VALLÉE

123 AutoService Les garagistes de confiance

GARAGE DYL'AUTO 72

Dylan CORDEY

LA LEVERIE
72110 TORCE en VALLEE
Tél. : 0243293713
0668698091

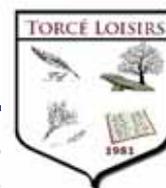
N° SIRET : 85156518400013 - APE : dylauto72@orange.fr

YF Fermetures Rénovation & Neuf

Toutes menuiseries volets roulants, battants, porte de garage, portail, revêtement de sol.

ARTISAN POSEUR
19 bis, rue du Dolmen - 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE
07 77 37 48 49 - fauratyohann@gmail.com

Torcé Loisirs



Cette année encore, Torcé loisirs organisera de nombreux évènements destinés à financer des activités culturelles et de loisirs au sein de notre village. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui assurent le bon déroulement des différentes festivités, ainsi que ceux qui effectuent les permanences hebdomadaires à la bibliothèque.

Une mention très spéciale à Anne-Marie Rousseau, très investie dans la gestion de la bibliothèque, qui après 15 ans de bénévolat, a bien mérité de passer la main. Tous les membres de l'association lui adressent chaleureusement un grand merci.

Comme prévu, la bibliothèque a été transférée dans une classe de l'école communale. Son inauguration a eu lieu le 9 novembre dernier, en présence de toutes les personnes ayant participé à ce déménagement aussi bien sur le plan logistique que financier.

Le fonctionnement de la bibliothèque reste inchangé avec le prêt gratuit de livres, bandes dessinées et périodiques mais dans un cadre plus lumineux, accueillant et accessible.



Afin de maintenir aussi active notre bibliothèque nous cherchons toujours des bénévoles pour assurer ponctuellement des permanences. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

L'atelier sculpture sur pierre a lui aussi dû être déplacé en raison de la vente du site de Bois Doublé à St Célerin. Pour l'instant nous sommes toujours en recherche d'un local adapté donc l'activité est momentanément suspendue. N'hésitez pas à nous contacter si vous disposez d'un lieu qui pourrait convenir, il serait dommage que les cours ne puissent se poursuivre.



Contact M^{me} Rouxelin :
06 14 49 56 07 / natscuptures@aol.com

L'activité musique est maintenue, même si le nombre de participant a diminué cette année, et se renouvelle. En effet, depuis la rentrée un atelier percussions est proposé aux adultes.

Contact M. Palluy Rodolphe : 07 86 56 74 08

A VOS AGENDAS :

- 8 février 2020 : Soirée sur le thème des années 80-90.
Réservations avant le 15 janvier : Epicerie VIVAL, Bar Le Lion D'or
- 16 mai 2020 : Concours de pétanque
Inscription le matin de l'évènement salle Cérés.
- 19 juin 2020 : Fête de la musique
- 6 décembre 2020 : Marché de Noël

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi	15h30 – 18h00
Samedi et dimanche	10h00 – 12h00

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou suggestions de nouvelles activités :
Président : Damien Breche - 06 01 83 12 63
breche.damien@neuf.fr

Présidente Adjointe : Gaëlle Delouche
06 18 94 10 21 - gaelledelouche@sfr.fr
Trésorière : Magalie Bureau - 06 38 64 66 88
Trésorière adjointe : Chantal Langlais
Secrétaire : Aurore Spitzer - 06 32 95 00 25
Secrétaire adjointe : Karine Bourdais

Autres membres : Y. Loison, Y. Gicquel, J. Loison,
F. Nielsen, E. Gicquel, M. Dumans, E. Colombe,
Y. Doron, H. Troup

Bénévoles de la bibliothèque : D. Héreng, E. Legrand,
J. Cotentin, A. Thomas, L. Beaufilets, E. Vivet,
J. Delgado, M. Legoueix

Toute l'équipe de Torcé Loisirs vous souhaite
une excellente année 2020

Infos utiles

Mairie de Torcé-en-Vallée

2, rue de la Poste - Tel: 02 43 29 37 15 - Fax: 02 43 29 50 25

E-mail: mairie.torce.72@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, jeudi, vendredi 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00.

Mercredi 9 h 00 à 12 h 00.

Site Internet : torceenvallee.fr

Services Communaux

Secrétariat Général : Aurélie Poupard

Accueil – service population et urbanisme

Marie Virlouvét, Maryon Quaggio - 02 43 29 37 15

Service animation : Laura Pelé

02 43 24 21 95 - 06 78 19 90 84

Groupe scolaire Marie Pape-Carpantier :

Service petite enfance 02 43 23 98 67

Laurence Allichon, Cloé Pupin

Service Technique : Romuald Lardeux

Voirie, Espace vert : Vincent Clavreul, Paul Lemercier,
Jean-Jacques Omet

Restaurant scolaire : 02 43 27 40 23

Jocelyne Côme, Cindy Lochet

Surveillance scolaire : Amandine GUILLET et Eline PECOT

Entretien des locaux communaux :

Lynda Fontaine, Cindy Lochet

Agence Postale communale : 02 43 29 50 38

Karelle Guillet vous accueille tous les jours du lundi au samedi de 8 h 40 à 12 h. Fermée le mercredi.

Départ du courrier du lundi au samedi : 12h00.

Bibliothèque municipale

Mercredi de 15h30 à 18h.

Samedi de 10h à 12h.

Dimanche de 10h à 12h.

Nous rappelons que l'accès

à la bibliothèque ainsi que le retrait des livres, BD et périodiques sont gratuits.



Direction accueils de Loisirs Communauté de Communes :

Laura Pelé
Amandine Guillet, Cloé Pupin, Coraline Lecomte, Eline Pécot.

E-mail : ej.torceenvallee@cc-gesnoisbilurien.fr

SIAEP : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable.

Karelle Guillet - 02 43 47 08 50 – siaep.rgvp@orange.fr

Fuite d'eau : 09 69 32 35 29

Les Règles du bon usage de la Mairie

La mairie est la maison commune de tous les habitants. C'est un lieu d'information sur les usages locaux, la vie associative ainsi qu'une source de renseignements sur

les différents organismes sociaux ou administratifs dont vous pouvez avoir besoin.

Il est nécessaire de prendre contact avec le personnel de Mairie pour inscrire vos enfants à l'école, ou vous inscrire sur les listes électorales.

Nous conseillons ainsi aux nouveaux habitants de Torcé-en-Vallée, à qui nous souhaitons la bienvenue, de se faire connaître auprès des services de la Mairie.

Divers

La commission d'action sociale, gérée par la mairie de Torcé en Vallée offre un « livret A » de la Poste avec une aide naissance. Par ailleurs, elle propose également une aide (soumise à condition) pour les scolaires partant en voyage à l'étranger.

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

QUAND ? À la date anniversaire et pendant les trois mois qui suivent (aucune inscription ne pourra être autorisée avant cette date)

OU ? À La Mairie de votre domicile muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

POURQUOI ? Cette démarche est indispensable pour vos inscriptions aux examens, concours, permis de conduire...

En cas de perte, aucune duplication des attestations de recensement n'est autorisée en mairie. *Renseignements en Mairie* au 02 43 29 37 15 & Standard National d'Information: 03 44 38 36 36.

Téléphones utiles

Pompier : 18 - *SAMU :* 15 - *Police :* 17

Gendarmerie Savigné-l'Évêque : 02 43 27 50 11

Centre hospitalier : 02 43 43 43 43

Centre anti poison d'Angers : 02 41 48 21 21

Enfance en Danger : 119

EDF dépannage : 09 72 67 50 72

Urgence GAZ : 08 00 47 33 33

Eau-Veolia : 08 11 90 29 02

Pharmacie de garde : 08 25 12 03 04

Violences Conjugales : 39.19

Centre médical de Beaufay

La commune de Beaufay accueille un centre médical avec trois médecins.

Docteur Maria Pilar FREIRE PEREZ

Docteur Juan RAMOS NAVAS PAREJO

Docteur Anna LUQUE-PALOMO

Consultation sur Rendez-vous 02 85 29 29 20



Centre Social LARES
Association de Services d'Accueil et de Bien-être

Services & Permanences au Centre Social LARES

HORAIRES OUVERTURE :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

1 Place Jacques Moreau
72450 Montfort le Gesnois

Tél. : 02 43 76 70 25
Site : cslares.fr
Mail : contact@cslares.fr

Petite enfance

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) jeux et rencontres
vendredi de 9h30-11h15

LES MULTI ACCUEILS

Lombron :
"Les Queniaux"
La Tasse Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
Réservation au 02 43 89 47 44

Saint Corneille
« Le jardin des
p'tits loups » Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30
3 allée des hortensias

Permanences extérieures

Travaux d'aiguilles	Jeudi de 13h45 à 16h15
Epicerie Sociale et Solidaire	Mardi et samedi 9h - 12h Jeudi de 14h - 18h
Lieux d'écoute	Mardi de 9h - 12h Samedi de 9h - 12h
Anglais Débutants Conversation	Mercredi de 18h - 19h Mercredi 19h - 20 h
Atelier couture	Jeudi 18h30 - 20h30 Contact 06 40 31 40 11
Atelier cuisine	1 ^{er} vendredi du mois 9h - 10h30
Encadrement Repair café	Jeudi 13h45 - 16h15 Samedi

Permanences extérieures

PSYCHOLOGUES (sur RDV) Mme Gendron : 06 01 40 84 65 Mme Pietrain : 06 38 64 67 37
SHIATSU Mme LANDRY Nathalie - Sur RDV au 06 82 90 77 20
CONCILIATEUR DE JUSTICE 1 ^{er} Mardi et 3 ^e Jeudi - de 9h à 12h Sur rendez-vous au 02 43 76 70 25
CIDFF Mme Wared - 2 ^e et 4 ^e mardi Sur rendez-vous au 02 43 76 70 25
ALCOOL ECOUTE 2 ^e mardi du mois - 20h - Salle rue Thoury
NATURAPATHIE ET ATELIERS CUISINE Mme MANGA - Sur rendez-vous - 06 63 77 80 60
GYM DOUCE Mme DURAND-LEBEAU - Mercredi 19h45-20h45
P.M.I PESEE 1 Jeudi sur 2 sur RDV 02 43 89 50 29
ASSISTANTE SOCIALE Mme MARQUENTIN - Jeudi 9h - 12h sur RDV au 02 43 89 50 29
CARSAT 1 ^{er} mardi du mois - Sur rendez-vous
FAMILLES RURALES Mme CISSÉ - Le Mans - 02 43 39 75 01 Mardi 14h - 16h
MISSION LOCALE Sur rendez-vous - 02 43 71 70 33 La Ferté-Bernard

TARIFS SALLE CÉRÈS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Grande salle				
	1 jour en semaine	1 jour Week-end	Samedi-Dimanche	Vend (14h) sam-dim Lun (<9H)
Extérieur	218 €	339 €	547 €	624 €
Torcé	166 €	281 €	385 €	437 €
Association Torcéenne	21 €	89 €	176 €	265 €

Petite salle			
	1/2 Journée	1 jour en semaine	1 jour Week-end
Extérieur	55 €	109 €	198 €
Torcé	44 €	89 €	131 €
Association Torcéenne	11 €	22 €	44 €

Cuisine en supplément	42 €
Sonorisation en supplément	71 €
Réveillon de la saint sylvestre	1530 €

Associations
hors communes

Majoration pour ménage
éventuel : 100€

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE LOMBRON Le Paturail / 02 43 20 93 23

	Eté (1 ^{er} avril au 27 oct.)	Hiver (27 oct. au 31 mars)
Lundi	9h - 12h	9h - 12h
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	14h - 18h	14h - 17h
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	9h - 12h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE "Passe-Vite" / 02 43 27 88 16

	Eté (1 ^{er} avril au 27 oct.)	Hiver (27 oct. au 31 mars)
Lundi	14h - 18h30	14h - 17h30
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h - 12 h / 14h - 18h30	9h - 12h / 14h - 17h30
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h30	9h - 12h / 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h / 14h - 17h30	9h - 12h / 14h - 17h30

PLUi : L'enquête publique



Qu'est-ce que l'enquête publique ?

Depuis près de trois ans, la Communauté de Communes travaille à son futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

L'élaboration de ce document d'urbanisme qui déterminera l'aménagement du territoire communautaire pour les dix prochaines années, entre dans sa dernière phase.

Au cours des derniers mois, les élus de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien ont défini les nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront demain à toutes les autorisations de construire. Elles viennent traduire concrètement et spatialement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables envisagé à l'horizon 2030.

Le 27 juin dernier puis le 14 novembre, les élus communautaires ont « arrêté » le projet de PLUi désormais finalisé. Comme les conseils municipaux et les Personnes Publiques Associées (l'Etat, la Région, le Département, les Chambres consulaires...), sollicités au cours de l'été 2019 pour donner leur avis sur le projet, les habitants ont aussi voix au chapitre dans le cadre de l'élaboration du PLUi. L'enquête publique doit permettre à chacun de prendre connaissance du contenu du dossier et d'exprimer son avis. Une commission d'enquête, nommée par le Tribunal administratif donc indépendante de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien, encadre ce temps d'information et d'échanges de manière neutre et impartiale.

Les modalités de participation

Quand ? Du 16 décembre 2019 au 24 janvier 2020 inclus.

Où ? Le dossier d'enquête publique sera consultable au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de toutes les communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il sera également disponible sur le site internet du Gesnois Bilurien.

Comment ? Pour vous exprimer sur le projet, plusieurs possibilités :

- . Rencontrer le commissaire enquêteur lors d'une de ses permanences ;
- . Consigner vos observations sur le registre d'enquête joint au dossier ;
- . Faire part de vos observations au commissaire enquêteur par courrier (M. le président de la Commission d'enquête, Parc des Sittelles, 72450 Montfort-le-Gesnois) ou par mail plui@cc-gesnoisbilurien.fr.

Que deviendront les avis formulés ?

Suite à l'enquête publique, la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien examinera les conclusions de la commission d'enquête pour intégrer les modifications nécessaires aux documents du PLUi. Elle devra néanmoins veiller à conserver l'équilibre et la cohérence du projet.

Le PLUi ainsi amendé pourra alors être approuvé par le Conseil Communautaire et entrera en vigueur au cours de l'année 2020.

**Permanence de la commission d'enquête
le jeudi 23 Janvier de 9h à 12h
à la Mairie de Torcé en Vallée.**

Horaires de passage du bus Aleop n°212, Le MANS / MAMERS*

EN DIRECTION DU MANS	1	2	3	4	5
	LMaMeJV	LMaMeJV	LMaMeJVS	LMaMeJVS	Vendredi
Torcé, Dolmen	06:40		09:03	13:53	18:42
Torcé, Le Muguet	06:42		09:04	13:54	
Torcé, La Petite Montabonnière	06:45	06:56			18:46

Pendant les vacances scolaires, uniquement les horaires 1 et 4.

EN DIRECTION DE MAMERS	1	2	3	4	5	6	7	Vacances scolaires
	Lundi	Mercredi	Mercredi	LMaJV	LMaMeJV	Samedi	LMaMeJV	LMaMeJV
Torcé, La Petite Montabonnière	06:53	13:03	14:59	16:35	18:09	18:10	19:03	18:55
Torcé, Le Muguet	06:56	13:06	15:02	16:38	18:12	18:13	19:06	18:58
Torcé, Dolmen	06:58	13:08	15:04	16:40	18:14	18:15	19:08	19:00

Pendant les vacances scolaires, uniquement les horaires 6 et 8.

Vous avez aussi la possibilité de prendre le Bus express, aux arrêts Sillé le Philippe (Chanteloup) ou Bonnétable (Mairie).

*Horaires valables jusqu'au 4 juillet 2020, sous réserve de modifications par la société de transport.

**Pour de plus amples renseignements adressez vous à l'agence Aleop du Mans
au 02.43.39.90.72 ou sur www.aleop-paysdelaloire.fr**

Collecte des sacs jaunes et des ordures ménagères 2020

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FEVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	27
29	30					

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Calendrier des Fêtes 2020

MOIS	DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEUX
JANVIER	09/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
	10/01/2020	VŒUX DU MAIRE	COMMUNE	SALLE CERES
	19/01/2020	LOTO	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
	24/01/2020	ASSEMBLEE GENERALE	LES ETOILES DE MARTINE	SALLE CERES
	29/01/2020	CONCOURS DE BELOTE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
FEVRIER	07/02/2020	ASSEMBLEE GENERALE	ANCIENS POMPIERS	SALLE CERES
	08/02/2020	SOIREE ANNEES 80	TORCE LOISIRS	SALLE CERES
	16/02/2020	THEATRE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
	20/02/2020	AG CANTONALE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
MARS	14/03/2020	COUSCOUS	AFN	SALLE CERES
	20/03/2020	CARNAVAL	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SALLE CERES
	21/03/2020	CONCOURS DE LA CHANSON FRANCAISE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
MAI	08/05/2020	REPAS AINES	COMMUNE	SALLE CERES
	08 au 10/05/2020	NOTRE DAME : 500 ANS DE CHOEUR	CULTURE ET PATRIMOINE	EGLISE
	16/05/2020	CONCOURS DE PETANQUE	TORCE LOISIRS	PETITE SALLE
	21/05/2020	MOTO CROSS	GST	TERRAIN DE MOTO CROSS
JUIN	03/06/2020	CONCOURS DE PETANQUE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
	19/06/2020	FÊTE DE LA MUSIQUE	TORCE LOISIRS	PETITE SALLE
	27/06/2020	FÊTE DE L'ECOLE	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	TERRAIN DE MOTO CROSS
	28/06/2020	RANDONNEE GOURMANDE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
JUILLET	13/07/2020	RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE	COMITE DES FÊTES ET COMMUNE	BOURG ET TERRAIN DE MOTO CROSS
	14/07/2020	MECHOUI ET TIR A LA CARABINE	COMITE DES FÊTES ET COMMUNE	SALLE CERES
	23/07/2020	PIQUE NIQUE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
AOÛT	09/08/2020	LIBERATION DE TORCE	COMMUNE	BOURG
SEPTEMBRE	06/09/2020	COURSE CYCLISTE	COMITE DES FÊTES, COMMUNE, PATRIOTE DE BONNETABLE ET ARTISANS COMMERCANTS	BOURG ET TERRAIN DE MOTO CROSS
	18/09/2020	ASSEMBLEE GENERALE	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	PETITE SALLE
	23/09/2020	CONCOURS DE BELOTE	GENERATIONS MOUVEMENT	SALLE CERES
OCTOBRE	09/10/2020	ASSEMBLEE GENERALE	TORCE LOISIRS	PETITE SALLE
	10/10/2020	CHOUROUTE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
	16/10/2020	HALLOWEEN	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SALLE CERES
NOVEMBRE	06/11/2020	CONCOURS DE BELOTE	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES
	07/11/2020			
	08/11/2020			
	15/11/2020	BOURSE AUX JOUETS	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	SALLE CERES
	20/11/2020	ASSEMBLEE GENERALE	COMITE DES FÊTES	PETITE SALLE
DECEMBRE	03/12/2020	REPAS ET BUCHE DE NOEL	GENERATIONS MOUVEMENT	RESTAURANT
	05/12/2020	SAINTE BARBE	POMPIERS BEAUFAY	DEFILE BOURG
	06/12/2020	MARCHE DE NOEL	TORCE LOISIRS	SALLE CERES
	13/12/2020	ARRIVE DU PÈRE NOEL	COMITE DES FÊTES	SALLE CERES